



# **Société Africaine de Réassurance**



**32<sup>ème</sup> REUNION ORDINAIRE ANNUELLE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
24 JUN 2010, ALGER  
(REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE)**

# TABLE DE MATIERES

PAGE

PROGRAMME .....

## INFORMATIONS GENERALES

1. Géographie du pays .....

2. Date et lieu de la réunion .....

3. Formalités d'immigration .....

4. Réception et transport des participants .....

5. Soins de santé .....

6. Monnaie et change .....

7. Hébergement .....

8. Inscription et documentation .....

9. Liaisons aériennes.....

10. Autres informations .....

NOTES.....



## PROGRAMME DE LA 32<sup>ÈME</sup> REUNION ANNUELLE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

---

**Date:** 24 juin 2010  
**Lieu:** Hôtel Sheraton

**Samedi 19 - Lundi 21 juin 2010** Arrivée des Administrateurs, de la Direction et du Personnel de l'Africa Re

**Mardi 22 juin 2010** Réunion du Conseil d'administration, arrivée et inscription des délégués

**Mercredi 23 juin 2010** Inscription des délégués

**Jeudi 24 juin 2010** 32<sup>ème</sup> Réunion ordinaire annuelle de l'Assemblée générale

- 8H00 : Arrivée et installation des délégués et des invités
- 8H30: Arrivée et installation des hautes personnalités
- 8H45: Arrivée de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République d'Algérie.  
  
Réception et installation du Premier Ministre dans un salon pour de brefs entretiens avec les personnalités suivantes :
  - Le Ministre des Finances de la République d'Algérie
  - Le Président et la Vice-Présidente de l'Assemblée générale
  - Le Directeur Général de l'Africa Re
  - Le Président du Comité d'organisation local
  - Le maître de cérémonies
- 8H55: Installation de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République d'Algérie à la table d'honneur
- 9H00: Début des cérémonies
  - Discours de bienvenue du Président du Comité d'organisation local
  - Discours du Président de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'Africa Re
  - Discours de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République d'Algérie
- 10H00: - Fin de la cérémonie d'ouverture  
- Pause-café
- 10H30: Séance plénière
- 13H30: Pause-déjeuner
- 14H30: Réunion du Comité de résolutions
- 16H30: Reprise des travaux
- 17H30: Adoption des résolutions
- 18H00: Clôture des travaux sous la présidence du Ministre des Finances de la République d'Algérie
- 20H00: Dîner de gala offert par l'Africa Re

## **INFORMATIONS GENERALES**

### **1. GEOGRAPHIE**

L'Algérie se situe en Afrique du Nord, dans la partie centrale du Maghreb. Avec une superficie de 2 381 741 km<sup>2</sup>, c'est le deuxième pays le plus vaste du continent africain.

Pays méditerranéen, l'Algérie dispose d'une façade maritime de 1200 Km et partage des frontières terrestres avec la Tunisie et la Libye à l'Est, le Maroc à l'Ouest, le Sahara Occidental et la Mauritanie au Sud-Ouest et le Niger et le Mali au Sud.

#### **Le relief**

L'Algérie compte trois régions principales dans le sens nord-sud:

- les Plaines côtières du Tell se situent entre la Mer Méditerranée et l'Atlas tellien qui culmine à 2 308 mètres;
- les Hauts Plateaux se situent entre l'Atlas tellien et l'Atlas saharien;
- le Sahara, avec une superficie de plus de 2 millions de km<sup>2</sup>, se compose d'oasis, de vastes étendues de dunes de sable, de plateaux de pierres, de rocaïlle et de montagnes (Hoggar et Tassili); le mont Tahat culmine à 3.003 mètres.

#### **Le climat**

Climat méditerranéen au Nord et désertique au Sud.

- sur la côte les températures varient entre 8°C et 15°C en hiver ; elles grimpent à 25°C au mois de mai pour atteindre les 30°C, voire 35°C, voir 35 en juillet et août.
- Au Sud, dans le Sahara, la température est de 15 à 28°C en hiver et de 40 à 45°C, voire plus en été.

#### **Démographie, langues et villes principales**

##### Population

La population algérienne a été estimée à 35,7 millions d'habitants au premier janvier 2010. La population urbaine représente 60% de la population totale et se concentre principalement au nord du pays.

##### Langues

Langue officielle : Arabe

Langues nationales : Arabe et Tamazight

Langues des affaires : Arabe, Français, Anglais

##### Capitale

La Capitale, Alger, compte plus de trois millions d'habitants (algérois). Elle est située au centre du pays et construite en forme d'amphithéâtre faisant face à l'une des plus belles baies du monde.

Elle longe la côte sur une cinquantaine de kilomètres. Quant à ses hauteurs, elles culminent à 450 mètres au-dessus du niveau de la mer à Bouzaréah.

### Principales villes

Oran, Constantine, Annaba

### **Tourisme**

Capitale politique, administrative et économique de l'Algérie et port de la Méditerranée, Alger est une métropole complexe mais aussi une ville très simple: la baie en faucille, la cité accrochée au-dessus d'un petit port et des promontoires assurent une bonne protection.

Ses étendues à l'Est et à l'Ouest en ramifications latérales amplifient l'impression de grandeur.

Alger ville est un labyrinthe de ruelles et d'impasses ; les escaliers, très nombreux et très variés (larges, étroits, hauts...) sont très pratiques pour sillonner cette architecture en cascades.

Les constructions coloniales qui se mêlent aux constructions musulmanes avec une parfaite homogénéité, sont peintes en blanc et donnent à Alger l'impression d'étendue, un air marin et une pureté unique. Pendant la colonisation française, plus que toutes les autres villes d'Algérie, Alger a adopté un nouveau mode de vie, celui d'une ville européenne.

**Le boulevard Mohamed Khémisti** : Cette trouée face à la mer constitue l'axe médian de la ville. Cette large voie s'élève vers l'esplanade de l'Afrique (belle vue), face au Palais du Gouvernement et est dominée par la masse rectangulaire de l'hôtel Aurassi.

**Au bas du Boulevard** : la Grande Poste (style néo-mauresque).

**Le Front de Mer** : se trouvent les Boulevards Zighout Youcef et Ernesto Che Guevara, et la Place Mohamed Touri où est situé le TNA (Théâtre national algérien) - La Gare Centrale d'Alger est située en contre-bas de cette place - Plus au Nord ; les constructions harmonieuses de l'Amirauté prolongent le Front de Mer. L'Amirauté est bâtie sur un des îlots primitifs qui ont donné son nom à la ville (el-djazair). C'est là que Pedro Navarro avait édifié le Penon pour menacer la ville d'Alger.

**La Place des Martyrs** : Elle a longtemps constitué le centre d'Alger. L'animation y est toujours très importante. Elle a été construite pendant l'occupation française, au pied de la Casbah dont une partie a été démolie pour les besoins de la cause. La Casbah est située à l'ouest de la Place des Martyrs.

**Djemaa El Djedid** : (Sur la Place des Martyrs) c'est la nouvelle mosquée, aussi appelée Mosquée de la Pêcherie en raison de la proximité de la Halle des poissons. Elle fut bâtie en 1660 à l'époque de la régence turque, sous la forme d'une croix.

**Djemaa El Kébir** : La Grande Mosquée ; c'est la plus ancienne mosquée d'Alger ; elle fut construite au XI<sup>ème</sup> siècle par l'Almoravide Ibn Tachfin. La décoration intérieure est sobre et les lignes sont pures.

**Mosquée Ketchaoua** : Bâtie en 1794 par le Dey Baba Hassan, elle devint plus tard un lieu de culte catholique et fut transformée en cathédrale, avant de redevenir à

l'indépendance. En face de la Mosquée Ketchaoua se trouve une belle demeure : Dar Aziza Bent El Bey (le palais de la Princesse Aziza).

**La Casbah** : c'est la vieille ville turque autour de laquelle ont été érigées des constructions hétéroclites. A l'origine le mot "casbah" désignait la citadelle qui surplombait la ville, "la médina" ; peu à peu le champ sémantique a été étendu et celui-ci désigne désormais toute la ville.

Les remparts qui protégeaient la Casbah, ainsi que le haut et le bas de la cité, ont aujourd'hui disparu. "Construisant leur casbah, les anciens avaient atteint au chef-d'œuvre d'architecture et d'urbanisme" disait le Corbusier.

En effet, cette masse compacte au cœur d'Alger ne cesse d'émerveiller et de surprendre. Accrochées à flanc de colline, les maisons se superposent, les terrasses dominant d'autres terrasses où, sur fond de mer, flottent des lessives bariolées. Des rampes, des escaliers, des ruelles sous encorbellements ou parfois couvertes, des chicanes, des boyaux, tout fait de la casbah un véritable labyrinthe, où l'on a plaisir à se perdre.

**Musée des Arts et Traditions Populaires** : Dans le bas de la Casbah, le musée est installé dans l'ancien palais de Khedaouedj El Amia (une belle princesse qui perdit brutalement la vue). L'élégante demeure a été construite au XIV<sup>ème</sup> siècle sur l'emplacement d'une zaouia du XII<sup>ème</sup> siècle. Citadelle : en haut de la Casbah, ce fort situé à un point culminant (on y accédait par Bab El Djedid) regroupait le palais du Dey et des édifices d'utilité militaire.

**Bab El Oued** : Quartier situé au nord-ouest de la Casbah ; bâti à la fin du siècle dernier, ce quartier européen grouillait de petits commerçants. C'est encore là que l'on peut se procurer des produits introuvables ailleurs.

**Riadh El Feth** : A côté de l'immense monument de béton de 92 mètres de haut (on le surnomme "Houbel"), un complexe de 146 hectares qui est à la fois temple de la culture et centre des arts. Au milieu des jardins, des centres socioculturels, des bibliothèques, un théâtre en plein air, trois cinémas et des boutiques et restaurants.

## **2. DATE ET LIEU DE LA REUNION**

La 32<sup>ème</sup> Réunion ordinaire annuelle de la Société Africaine de Réassurance aura lieu le 24 juin 2010 à l'hôtel SHERATON. La cérémonie d'ouverture sera présidée par le Premier Ministre de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

## **3. FORMALITES D'IMMIGRATION**

Pour pouvoir entrer en Algérie, il faut présenter un passeport ayant une validité d'au moins six mois et un visa obtenu auprès des représentations diplomatiques et consulaires.

Les délégués sont invités à se rapprocher des autorités compétentes de leurs pays respectifs pour savoir s'ils ont besoin d'un visa d'entrée.

Les délégués originaires de pays où la République Algérienne n'a pas de mission diplomatique sont invités à contacter le Secrétariat de l'Africa Re qui leur donnera des informations sur la conduite à tenir.

#### 4. RECEPTION ET TRANSPORT DES PARTICIPANTS

Un service de protocole sera en place à l'aéroport pour aider les délégués à accomplir leurs formalités d'immigration.

#### 5. SOINS DE SANTE

Les vaccins recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) peuvent être exigés. Un service médical sera disponible 24 heures sur 24, et, le cas échéant, les délégués pourraient contacter le Secrétariat de la réunion.

#### 6. MONNAIE ET CHANGE

- Le dinar algérien (DA) est la monnaie officielle de l'Algérie.
- Parité du dinar par rapport à l'euro et au dollar EU (**Mars 2010**) :

- 1 \$EU = 76 DA
- 1 Euro = 104 DA

#### 7. HEBERGEMENT

Les délégués seront hébergés à des taux préférentiels dans des hôtels situés non loin du lieu de la réunion. Le tableau ci-après présente les taux proposés par les hôtels:

HOTEL	TARIF TTC (Petit déjeuner compris).	
	Description	Prix
SHERATON*****	Single	<b>250 \$EU</b>
	Double	<b>290 \$EU</b>
	Suite Single	<b>440 \$EU</b>
	Suite Double	<b>493 \$EU</b>
KARMID (Ex El Ryadh)****	Single	<b>83 \$EU</b>
EL MARS*****	Single	<b>85 \$EU</b>

#### 8. INSCRIPTION ET DOCUMENTATION

L'inscription des candidats commence le 22 juin 2010 à l'hôtel SHERATON où les délégués recevront également les documents de travail de la réunion ainsi que leur badge d'identification.

#### 9. LIAISONS AERIENNES

Alger est accessible par vol direct à partir de la plupart des grandes villes européennes et maghrébines et de certaines capitales africaines telles que Dakar, Niamey, Ouagadougou, Abidjan et Nouakchott.

Il existe également des vols directs entre Alger et des grandes villes du Moyen-Orient telles qu'Amman, Dubaï, Djedda, Le Caire, Damas et Beyrouth.

## **10. AUTRES INFORMATIONS**

Jours ouvrables : Du dimanche au jeudi

Horaire : GMT + 1

